

Interview avec l'artisane Josette Thonon

C'est en qualité de jeune chargé de mission pour le projet Interreg DEFI-Laine que j'ai le plaisir de vous retranscrire ma rencontre avec Josette Thonon, artisane tisserande. Notre entretien s'est déroulée au pied des fagnes dans le calme et le charme de son atelier « Fleur de lice ». Vous le trouverez au 62, rue devant les grands moulins dans la ville de Malmedy.

Premiers contacts et premières impressions : « Fleur de lice » est un véritable havre de paix ! Le vieux garage d'antan s'est transformé en un superbe atelier où rien n'a été laissé au hasard ; jusqu'au choix du matériau utilisé pour l'isolation des murs, de la laine de mouton, cela va de soi !



Josette Thonon n'a que 20 ans lorsqu'elle va faire la rencontre qui changera le cours de sa vie, celle d'un métier à tisser Glimakra, entreposé chez l'une de connaissance. Depuis, la marque ne l'a plus quittée et le tissage a rempli son emploi du temps d'une manière toute particulière. En effet, c'est lui qui pousse Madame Thonon à entreprendre des études à l'Académie des Beaux-Arts de Liège avant d'y travailler comme professeur de tissage. Après un détour par les magasins bio, Josette revient aujourd'hui dans le monde du textile, avec comme projet de vivre à nouveau de son activité « fétiche », mais cette fois-ci sous le statut d'indépendante.



Il ne faut pas s'y méprendre, si c'est bien le calme et la quiétude qui règnent en maître entre ses quatre murs, le travail ne manque pas ! « Fleur de lice » est un projet de longue haleine. Débuté en 2014, il a officiellement ouvert en septembre 2016. Les activités proposées sont aussi diverses qu'intéressantes et touchent tous les publics. Madame Thonon travaille à façon pour tout type de clients, quelle que soit la demande : réalisation de sacs, coussins, pochettes, tissus, carpettes, tapis, tapisseries... et j'en passe ! Elle offre également ses services pour le prototypage de nouveaux produits tissés, avant le lancement d'une production plus industrialisée. En plus de s'intéresser aux besoins et envies des autres, elle travaille à ses recherches personnelles, telle que la traduction de mélodies en tapisseries.

Ce nouveau projet, notre tisserande ne pouvait l'envisager sans laisser une place à la transmission du savoir qu'elle a accumulé au fil des ans. Elle a donc naturellement décidé de proposer des cours particuliers. C'est l'occasion pour elle d'insister sur l'apprentissage rigoureux des techniques relatives au tissage, qu'elle met au service de la créativité propre à chacun de ses élèves ! Tisser n'est pas simplement produire, c'est un moment de calme intérieur et de centrage sur soi au travers de gestes méticuleux et précis qui permettent la création. Des visites participatives de l'atelier, par groupes de 6 personnes, sont organisées sur demande. Pour finir, sachez que « Fleur de lice » s'exporte ! En effet, des animations de découverte à l'art de tisser sont réalisables à l'extérieur de ses murs.

Madame Thonon apprécie particulièrement le travail de la laine pour ses créations. Mais d'autres matières naturelles y sont aussi présentes, comme le l'alpaga, le mohair mais aussi le chanvre et le coton. Les produits locaux sont systématiquement mis en avant par l'artisane bien que ce ne soit pas toujours facile. En effet, souvent considérée comme un déchet dont il faut se débarrasser, la laine des moutons de notre Grande Région a perdu ses lettres de noblesse auprès de ceux qui les élèvent. Notre tisserande se heurte à bien des incompréhensions lorsqu'elle cherche des toisons à laver, à filer et à tisser. Tout comme chez les éleveurs, le même problème est rencontré chez certains grands fournisseurs de fils, qui ne croient pas ou plus en l'or blanc qui pousse sur le dos des brebis de nos régions. Tant pis, tant mieux, le DEFI-Laine aura de quoi remplir son agenda de travail pour les trois prochaines années, en espérant redonner le goût du local à nos éleveurs, artisans, commerçants et « consom-acteurs ».



Si vous souhaitez en savoir un peu plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : www.fleurdelice.be ou à téléphoner au +32 499 41 29 84